



**Élection municipale du 2 novembre 2025  
Avis public aux propriétaires d'un immeuble et  
aux occupants d'un établissement d'entreprise**

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle d'usage qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.*

Par cet avis public, Stéphane Parent, président d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise :

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise à Cantley depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
  - Si vous êtes propriétaire unique d'un immeuble ou encore occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription.
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 21 octobre 2025.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le président d'élection.

5. Vous pouvez exercer votre vote par correspondance. À cette fin, vous devez soumettre une demande au président d'élection au plus tard le 21 octobre 2025. Pour faire une demande écrite, vous pouvez remplir la section du formulaire vous permettant de vous inscrire sur la liste électorale décrit au point 3 ci-dessus. Votre demande de vote par correspondance sera valide uniquement pour l'événement visé.
6. Vous pouvez joindre l'équipe du président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Stéphane Parent, président d'élection  
Charles Dufour, secrétaire d'élection  
Sylvie Lirette, adjointe du président d'élection

8, chemin River  
Cantley (Québec) J8V 2Z9

Par téléphone au 819 827-3434, poste 6802  
Par courriel à [election2025@cantley.ca](mailto:election2025@cantley.ca)

Donné à Cantley, le 3 septembre 2025

Stéphane Parent, président d'élection

.....  
**Certificat de publication**

Je, Stéphane Parent, président d'élection, certifie par le présent que j'ai affiché le présent avis public à l'endroit désigné par le conseil et dans le site Internet de la Municipalité.

Donné à Cantley, le 3 septembre 2025

Stéphane Parent, président d'élection